

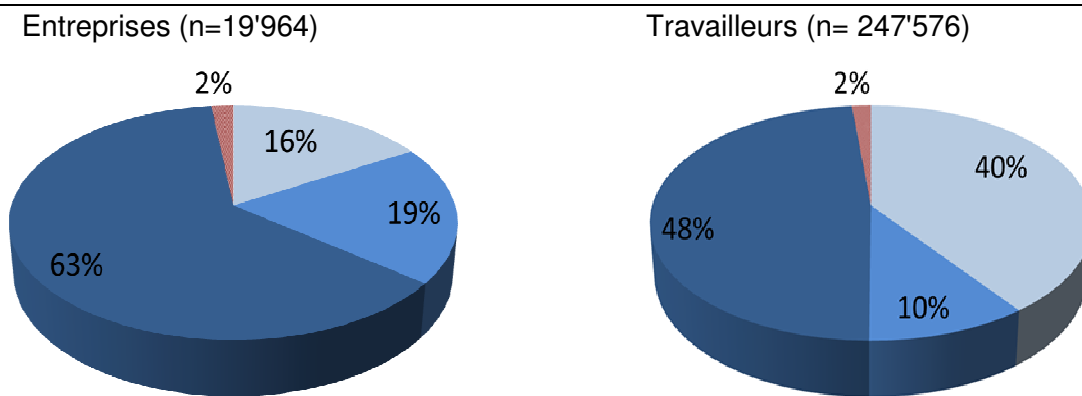
**Conventions collectives de travail (CCT) et Contrats-types de travail (CTT)**  
*Statistiques du 2ème semestre 2015*

**CCT en vigueur dans le canton de Genève**

CCT	Genevoises	Romandes	Nationales	Total
de secteur	34	9	37	80
<i>dont étendues</i>	8	5	17	30
d'entreprise	33	5	29	67

Source : OCIRT et Partenaires sociaux

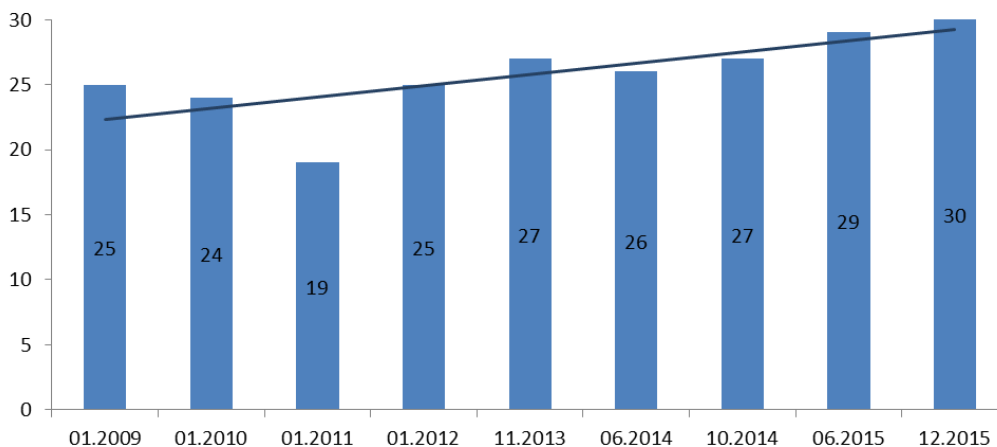
**Entreprises et travailleurs liés ou non par une CCT ou un CTT dans le canton de Genève**



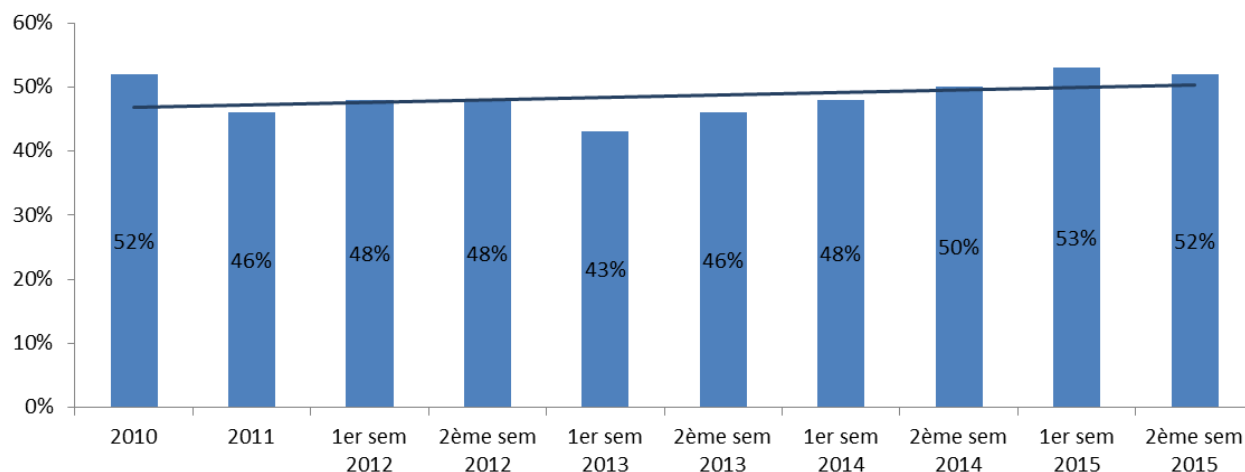
- Entreprises / Travailleurs liés par une CCT
- Entreprises / Travailleurs non liés par une CCT, mais couverts par une CCT étendue
- Entreprises / Travailleurs non liés par une CCT, non couverts par une CCT étendue
- Entreprises / Travailleurs liés par un CTT

Source : Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG), état au 31 décembre 2015

**Evolution du nombre de CCT étendues, par arrêtés du Conseil Fédéral ou du Conseil d'Etat, applicables dans le canton de Genève, depuis 2009**



## Proportion des travailleurs couverts par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT) dans le canton de Genève, depuis 2010



Source : Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG), état au 31 décembre 2015

## Contrats-types de travail

Evolution du nombre de contrats-types de travail (CTT) avec salaires minimaux impératifs

Date	Effectif	Secteur
03.05.2005	1	Economie domestique
01.10.2007	2	Economie domestique et Esthétique
01.02.2013	3	Economie domestique, Esthétique et Commerce de détail
30.06.2014	5	Economie domestique, Esthétique, Commerce de détail, Monteurs de stands et transports de choses pour compte de tiers
31.10.2014	4	Economie domestique, Esthétique, Monteurs de stands et Transports de choses pour compte de tiers
01.06.2015	4	Economie domestique, Esthétique, Monteurs de stands et Transports de choses pour compte de tiers
31.12.2015	4	Economie domestique, Esthétique, Monteurs de stands et Transports de choses pour compte de tiers

\*Les chiffres pour les employeurs et travailleurs de l'économie domestique ainsi que pour les monteurs de stands ne peuvent être identifiés par la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA).